N° enregistrement 1386

PROGRAMME DE DPC-3

EXPLOITATION D'UN INCIDENT GRAVE DE LA CHAINE TRANSFUSIONNELLE

Enregistré sous le numéro 13861600005

L'ODPC INTS en partenariat avec la SFVTT vous propose de participer à ce programme de DPC. L'inscription au programme de DPC s'accompagne obligatoirement d'une inscription au congrès organisé les 23, 24 et 25 novembre 2016 à Lyon.

➢ JUSTIFICATIF DU PROGRAMME

Les derniers rapports d'activité de l'ANSM objectivent un nombre croissant d'incidents graves (IG) de la chaîne transfusionnelle, 610 en 2011, 766 en 2012, 1134 en 2013 et 2008 en 2014, déclarés par le réseau national d'hémovigilance. Les erreurs de produits sanguins distribués ou délivrés, les erreurs de receveur en lien ou non avec une erreur d'identification du patient font partie des causes principales. Les points critiques défaillants sont remis en exergue dans la note du Directeur Général de l'ANSM en date du 22 mai 2015.

Ce programme de DPC répond aux orientations nationales : innover pour garantir la pérennité de notre système de santé, innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient, amélioration de la pertinence des soins ; et aux orientations proposées par le CNP V3TC : sécurité des patients en médecine transfusionnelle, thérapie tissulaire et cellulaire, qualité des soins, recommandations et bonnes pratiques, accréditations professionnelles.

➢ OBJECTIFS

- Connaître les éléments du référentiel de bonnes pratiques relatives au signalement et à la déclaration des incidents graves de la chaîne transfusionnelle.
- Appliquer une méthode d'analyse systémique, en particulier la méthode proposée par l'ANSM, ou renforcer ses connaissances méthodologiques de l'analyse systémique.
- Mettre en place des actions correctives et élaborer un plan d'action d'amélioration de la qualité et de la sécurité transfusionnelle au vue des résultats de l'analyse systémique et des écarts constatés à propos d'un cas par rapport au référentiel.

➢ PERSONNELS CONCERNES

Les professionnels impliqués dans la gestion de l'IG et/ou l'analyse systémique, en hémovigilance ou dans la distribution /délivrance des produits de santé en établissement de santé ou établissement de transfusion sanguine.

- Médecins, pharmaciens, sages-femmes
- Paramédicaux : IDE, IDE spécialisées, techniciens de laboratoire

➢ INSCRIPTION

Les professionnels intéressés par le programme de DPC devront s'inscrire auprès de l'organisme **DPC INTS** (enregistré sous le n°1386 de l'**OGDPC**). La date limite d'inscription est fixée au **7 octobre 2016.** Pour toute inscription dérogatoire au-delà de cette date, contacter l'ODPC INTS.

N° enregistrement 1386

➢ CRITERES D'INCLUSION

IG survenu récemment (si possible dans un délai inférieur à un an) dans l'établissement, impliquant un produit sanguin délivré et/ou transfusé de manière inappropriée, qu'il s'agisse d'une erreur de receveur ou d'une erreur de sélection du PSL (type de PSL, transformation, qualification), y compris l'erreur d'attribution détectée avant transfusion.

➢ METHODOLOGIE DU PROGRAMME DE DPC

Etape 1 : Action cognitive assurée au cours du congrès de la SFVTT à Lyon en novembre 2016 justifiant de l'acquisition de connaissances/compétences complémentaires

Il est nécessaire d'assister aux 2 sessions simultanées suivantes :

- ***Session simultanée 10 : Hémovigilance donneurs***
- ***Session simultanée 14 : Hémovigilance receveurs***

Une grille d'évaluation des pratiques sera envoyée en amont du congrès et permettra au professionnel d'établir un état des lieux de ses pratiques. Cette grille sera à retourner obligatoirement dûment remplie au plus tard le **9 novembre** à l'ODPC INTS. L'exploitation de l'ensemble des grilles retournées permettra aux responsables de programme de préparer au mieux l'animation de l'atelier pratique.

Etape 2 : Action d'analyse des pratiques professionnelles (APP)

Cette action est assurée au cours de l'exercice professionnel. Les participants au programme réalisent au préalable une analyse systémique selon la méthode maîtrisée dans leur établissement, avec le recueil de la chronologie détaillée des faits, la recherche des causes et des facteurs contributifs et la mise en place d'un plan d'amélioration. La restitution interne est assurée par le praticien. La grille de synthèse « ACR » de l'ANSM est renseignée, jointe à la FIG dans le logiciel e-FIT et sera une base de discussion en atelier pratique.

Etape 3 : Groupe d'Analyse des Pratiques (GAP)

Après la participation aux deux sessions cognitives, l'atelier pratique (**APP-3**) permettra à chaque professionnel d'échanger sur ses pratiques et son plan d'amélioration (animation interactive avec cas cliniques). Le nombre d'inscrits est limité, pour des raisons pédagogiques, à **30 personnes maximum**.

➢ CLOTURE DU PROGRAMME DE DPC

Sur la base de l'ensemble des éléments (réponse au questionnaire, méthode HAS, présentiel), l'**ODPC INTS** délivrera une attestation individuelle de validation.

Responsables du programme

Dr Laurence AUGEY, laurence.augey@chu-lyon.fr
Dr Silvana Leo-Kodeli, silvana.leo-kodeli@chr-orleans.fr
Et
Dr Jean-Jacques CABAUD, jjcabaud@ints.fr

Pour de plus amples informations concernant l'inscription à ce programme de DPC, merci de joindre :

Téréza MARIE / Tél : 01 44 49 30 23 / E-mail : tmarie@ints.fr

Programme DPC établi en collaboration avec : CNP V3TC [redacted] SFVTT

Conseil National Professionnel de Vigilance et Thérapeutique Transfusionnelles Tissulaires et Cellulaires